

Compétence

Pour mériter ce logo, les accrédités ont dû faire la preuve de leur compétence. Pour mieux vous servir.

En choisissant une prestation garantie par l'accréditation, vous engagez une collaboration avec un organisme qui affirme sa compétence... Et qui peut le prouver !
Valider une compétence est un engagement fort : cette accréditation, obtenue après un processus rigoureux, valide son savoir-faire et la pertinence de son organisation qualité.

Disposer d'une garantie solide

Les évaluations des candidats à l'accréditation sont menées sur la base des normes européennes en vigueur, normes de la série NF EN 45000 et guides ISO/CEI correspondants. Vous disposez donc d'une garantie solide, faisant l'objet d'un contrôle régulier par des experts reconnus.

De quoi vous engager dans une coopération durable.

De plus, l'accréditation constitue une forme d'assurance qualité et un facteur de progrès majeur. Grâce à elle, vous gagnez du temps pour la sélection de vos prestataires et vous travaillez en toute sérénité. Ainsi, vous pouvez vous concentrer sur l'essentiel de votre activité et de votre métier.

L'accréditation :

Une valorisation de votre expertise

Pour être référencé chez nous, mieux vaut être accrédité ! C'est un gage d'efficacité et de gain de temps car il est impossible de vérifier la compétence de tous nos fournisseurs. De plus, le système a fait la démonstration de son utilité, de son efficacité et de sa fiabilité. Le bon sens commande d'y adhérer. Et comme cette compétence est délivrée par des "pairs", elle est parfaitement légitimée. Aux organismes souhaitant travailler avec nous, je les invite à aller vers l'accréditation !

Bernard S., Leroy Merlin



Reconnaissance

L'accréditation Cofrac est reconnue à Amsterdam, Barcelone et... Grenoble. Votre entreprise aussi.

En choisissant une prestation garantie par l'accréditation, vous bénéficiez d'une reconnaissance internationale. Grâce aux accords multilatéraux dont le Cofrac est signataire, une accréditation obtenue en France est reconnue dans de nombreux pays.

Les avantages de ce système d'équivalence ? Harmoniser les critères et les pratiques, offrir un cadre de référence commun et, surtout, simplifier et faciliter les échanges commerciaux.

Eviter les entraves et contrôles multiples

Les gains générés par cette harmonisation sont réels. En attestant d'un niveau de qualité évalué selon des critères admis par de nombreux pays, vous n'aurez pas à faire valider cette prestation sur chaque marché où vous souhaitez vous implanter. Vous n'aurez plus à subir de multiples contrôles.

La prestation garantie par l'accréditation constitue un excellent tremplin pour l'export. Elle est un soutien, un stimulant pour vous accompagner dans la conquête de nouveaux marchés. Une ouverture internationale qui contribue à votre développement.

L'accréditation :

Un passeport pour l'export

En tant que sous-traitants de l'industrie aéronautique, nous pensions que le marché américain nous serait difficilement accessible. Grâce à un récent accord international, nous avons réussi à être référencé chez les plus grands donneurs d'ordre du secteur. Pour nous, l'accréditation est un véritable sésame. Grâce à elle, et à nos fournisseurs accrédités, nous avons réussi à nous implanter sur un marché très concurrentiel. Nous entendons bien y rester le plus longtemps possible !

François R., Affix



Confiance

Etre accrédité pour gagner votre confiance.

En choisissant un prestataire accrédité, vous faites le choix de la confiance. En tant qu'industriel, distributeur ou prescripteur, vous avez besoin de confiance dans la prestation réalisée. De même, vos propres clients, utilisateurs ou consommateurs, sont à la recherche de signes de confiance.

Cette confiance, confortée par le sérieux et la réputation du Cofrac ainsi que par les accords de reconnaissance mutuelle, est la finalité même de l'accréditation.

Assurer, rassurer

Pollution, sécurité alimentaire, amiante, risques industriels... Autant de défis qui appellent vigilance, contrôle et rigueur ; autant d'enjeux qui renforcent l'intérêt de l'accréditation.

En contribuant à donner des assurances supplémentaires, le Cofrac s'affirme comme un acteur qui "rend service" aux clients, aux consommateurs et, au-delà, aux citoyens.

Le logotype Cofrac est la preuve "tangibile" de l'accréditation et offre des garanties officielles incontestables car son application et son utilisation respectent des règles précises.

L'accréditation :

Un symbole de confiance

Dans notre secteur d'activité, la distribution, face aux contraintes réglementaires, à la pression médiatique et aux exigences des consommateurs, nous sommes très scrupuleux sur la qualité des contrôles.

Nous avons un besoin impérieux de confiance dans les résultats. C'est pourquoi, nous ne travaillons qu'avec des laboratoires ayant toutes les compétences requises, justifiant par exemple d'une accréditation Cofrac.

Jean-Pierre S., Carrefour



Indépendance

Le sérieux et la pérennité du système reposent sur l'indépendance et l'impartialité.

En choisissant une prestation garantie par l'accréditation, vous faites le choix de l'impartialité. Votre prestataire bénéficie d'un système d'accréditation fédérateur et unique dans lequel toutes les parties concernées sont représentées de façon équilibrée : laboratoires, entreprises, consommateurs, pouvoirs publics... Toutes sont impliquées activement dans la vie et le fonctionnement du Cofrac.

Cette représentation forte et large des partenaires encourage la recherche du consensus : collégialité du travail et des décisions, volonté de travailler en synergie. Ainsi, les décisions d'obtention et de maintien de l'accréditation sont prises dans un esprit consensuel.

Crédibilité et légitimité

La démarche d'accréditation est fondée sur des valeurs fortes :

- l'impartialité, c'est-à-dire l'assurance que chaque "candidat" est traité au même niveau, la certitude qu'aucun intérêt particulier ne domine ;
- la transparence, par une information sur les méthodes et les procédures, claire et accessible ;
- la confidentialité, dans le traitement des dossiers et par des règles de déontologie propres à l'accréditation.

Ces principes guident chaque jour l'action du Cofrac. Ils apportent au système sa crédibilité et font que les décisions sont reconnues et acceptées.

L'accréditation :

Des partenaires travaillant en synergie

Lors d'un important projet, nous avons hésité entre une proposition émanant d'un organisme accrédité, plus coûteuse, et une autre provenant d'un organisme non accrédité. Au final, le mieux disant l'a emporté sur le moins disant. La valeur ajoutée, du point de vue technique et organisationnel, a été telle que le retour sur investissement s'est réalisé plus tôt que prévu. De plus, le critère principal du choix de nos prestataires est la visibilité à long terme. Le Cofrac apporte cette garantie de pérennité qui fait que lorsqu'un laboratoire s'engage dans une accréditation, celle-ci offre non seulement une vraie fiabilité mais s'inscrit dans la durée.

Patrick L., Thomson Technologies et Méthodes





Le Cofrac est né du regroupement, en 1994, des activités du Réseau National d'Essais (RNE) et du Bureau National de Métrologie (BNM-FRETAC). Aujourd'hui, il gère plus de 1500 accréditations.

Ses missions ? Attester que les entités qu'il accrédite sont compétentes et impartiales, obtenir au niveau européen et international la reconnaissance des prestations qu'elles effectuent.

Ses activités couvrent les essais, l'étalonnage, l'inspection et la certification.

Pour mener à bien ses missions, le Cofrac s'appuie sur une équipe de 50 personnes, dont la moitié d'ingénieurs, ainsi que sur 800 auditeurs qualifiés et experts techniques.

Tous les intérêts sont représentés au sein du Conseil d'administration, répartis en 4 collèges :

- demandeurs d'accréditation et accrédités,
- entreprises et fédérations professionnelles utilisatrices d'accréditation,
- grands acheteurs, consommateurs,
- pouvoirs publics.



Parcours

Pour mériter ce logo, les accrédités ont suivi un parcours exigeant. Pour vous convaincre.

Obtenir une accréditation n'est pas une simple formalité. Cela passe par un processus rigoureux, un parcours en plusieurs étapes.

De la réception de la demande jusqu'à la décision finale, les étapes à franchir sont bien identifiées : analyse préalable de la demande, constitution d'une équipe d'auditeurs, évaluation, rédaction du rapport d'audit, analyse et validation du rapport, décision finale et délivrance de l'accréditation.

Allier rigueur et souplesse

Le pilotage et la conduite des évaluations sont menés par des experts qualifiés par le Cofrac maîtrisant tous les aspects des métiers évalués. Ils mettent en œuvre une méthodologie approuvée alliant rigueur et souplesse :

- rigueur dans les procédures choisies, les méthodes, les modes d'évaluation, les systèmes de contrôle...
- souplesse dans une approche pragmatique, tenant compte des particularités de chaque organisme candidat à l'accréditation.

L'accréditation :

Un vecteur de communication

Au départ, nous percevions l'accréditation comme une contrainte supplémentaire du législateur. Nous nous sommes aperçus que notre laboratoire, fournisseur extérieur en faisait un formidable outil de communication, en interne comme en externe. Le logo Cofrac est présent dans leurs brochures, leur diplôme d'accréditation est fièrement mis en évidence dans le hall d'accueil... Ils ont beaucoup œuvré pour le mériter.

Et moi, en tant que client, je suis plutôt fier que mon prestataire ait atteint un haut standard de savoir-faire.

Pierre B., Eurocopter



Cofrac
La confiance n'exclut pas le contrôle

Pour en savoir plus :

Cofrac
37 rue de Lyon
75012 Paris
Tel. : 33 (0)1 44 68 82 20
Fax : 33 (0)1 44 68 82 21
Site internet : www.cofrac.fr
E-mail : information@cofrac.fr

Vous êtes à la recherche d'un organisme accrédité, vous souhaitez vérifier si un prestataire de services est accrédité pour telle ou telle activité ou bien connaître la liste des signataires des accords de reconnaissance mutuelle : www.cofrac.fr

Cette marque



va vous aider à gagner

sur vos marchés

Vous souhaitez exporter sur de nouveaux marchés, optimiser la qualité de vos produits et services, satisfaire aux exigences de vos clients ? Un rapport d'essai, un certificat d'étalonnage, un rapport d'inspection ou un certificat de produit, de service, de système ou de compétence émis par un prestataire accrédité sont des atouts supplémentaires.

Reconnaissance, Confiance, Compétence, Indépendance... Autant de raisons qui font de l'accréditation Cofrac une référence efficace.

Nous avons voulu l'accréditation en pensant à nos clients. Vous choisirez une prestation garantie par l'accréditation en pensant aux vôtres.